

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 20/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le huit du mois d'avril

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/03/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel

PROCURATIONS : BURBAN Anne Gaëlle à LAFORGE Françoise, BOUTELOUP Mireille à LIEGEOIS Daniel

ABSENTS : CHEMIN Alexandra, LAGARDE Lionel

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 2

Votants : 12

OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 qui a été réalisée par le Trésorier en poste à Nontron et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier,

➤ **Adopte** le compte de gestion du budget principal du Trésorier pour l'exercice 2024 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*